



Complication suite a une demande de séjour vie privée et familial

Par hasbil

Bonjour, je m'adresse a vous afin de m'éclaircir sur ma situation, j'ai fait une demande de titre séjour vie privée et familial et je viens de recevoir un complément de dossier pour présenté des justificatif de vie commune, je suis avec ma conjointe depuis décembre 2017 et le mariage était célébré en avril 2018, pour les justificatif ma femme a mis mon nom avec elle sur la facture d'électricité mais malheureusement il édite une facture par an, on a changé les modalités de paiement et on aura une facture pour le moi de juin, c'est tout ce qu'on a comme preuve de vie commune, en plus vu que ma situation est irrégulière et que les Apl sont bloqué on va quitter notre appartement d'ici 2 mois ce qui implique plus de justificatifs d'énergie, je demande qu'elle sont les alternatives qui peuvent justifier le fait qu'on vit ensemble et qui justifie la continuité de la vie commune?? est ce que des accusés de réception a mon nom a l'adresse conjugale peut la justifier, des factures d'achat ??la déclaration a la caf?? une fois qu'on quitte notre appartement on sera logé par ma belle mère, et je sais pas quoi faire pour avoir des tels justificatifs merci pour vos réponses

Par maniongui

Bonjour,

Vous avez les moyens d'avoir plusieurs justificatifs notamment en déclarant les impôts ensemble, avoir des factures d'abonnement téléphonique aux deux noms: Free, Orange, faire des achats en ligne avec des factures à vos deux noms...